



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/8

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1
----------------	--------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description	Produits d'entretien Automobile.
-------------	----------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Turtle Wax France
Adresse	8 rue Gaspard Monge 76300 Sotteville-Les-Rouen, France
Web	www.quickfds.com/abelauto
Téléphone	+33 (0) 2 35 73 20 13
Télécopie	+33 2 35 72 11 54
Email	MSDS@turtlewax.ltd.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	+33 (0) 1 45 42 59 59
Société	ORFILA / INRS

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risques majeurs	Aucun danger important
-----------------	------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrase(s) de risque	Le produit fait l'objet d'une classification conformément à la norme CEE/67/548.
	Aucun danger important.
	S2 - Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
----------------	--------

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Propan-2-ol (Alcool isopropylique)	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7		0 - 5%	F; R11 Xi; R36 R67
1-Methoxy-2-propanol (1-Méthoxy-2-propanol)	603-064-00-3	107-98-2	203-539-1		0 - 5%	R10 R67
Ethanolamine	603-030-00-8	141-43-5	205-483-3		0 - 5%	Xn; R20/21/22 C; R34

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. (Se) rincer abondamment la bouche. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Dioxyde de carbone (CO2).
--	---------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Voir la section 8 et l'article 13.
--	------------------------------------

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.
--	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.
--	---

Conditionnement approprié

	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	Produits d'entretien Automobile.
--	----------------------------------

Conditionnement approprié

	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
--	---

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

	Aucun.
--	--------

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

1-Methoxy-2-propanol (1-Méthoxy-2-propanol)	VME ppm: 100 VLE ppm: - Observations: - FT No: 221	VME mgm3: 360 VLE mgm3: - TMP No: 84
Ethanolamine	VME ppm: 3 VLE ppm: - Observations: - FT No: 146	VME mgm3: 8 VLE mgm3: - TMP No: 49, 49 bis
Propan-2-ol (Alcool isopropylique)	VME ppm: - VLE ppm: 400 Observations: - FT No: 66	VME mgm3: - VLE mgm3: 980 TMP No: 84

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	---

Protection des yeux / du visage

	Éviter le contact avec les yeux.
--	----------------------------------

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection de la peau - Protection des mains	Éviter le contact avec la peau.
Protection de la peau - Divers	Éviter le contact avec la peau.
Protection respiratoire	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
Risques thermiques	Aucun.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
Informations supplémentaires	
	Aucun.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Sans objet.
pH	10.6
Point de fusion	0 °C
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	Sans objet.
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Vapour Flammability	Sans objet.
Limite d'explosivité, supérieure	Sans objet.
Limite d'explosivité, inférieure	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	1
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Température de décomposition	Sans objet.
Explosif	Sans objet.
Oxydant	Sans objet.
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

TDAA	Sans objet.
Groupe de gaz	Sans objet.

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Aucun.
--	--------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun.
--	--------

10.4. Conditions à éviter

	Ne PAS laisser geler.
--	-----------------------

10.5. Matières incompatibles

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

10.5. Matières incompatibles

Ne PAS mélanger avec un autre produit.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
Aucune donnée disponible sur ce produit.corrosion cutanée/irritation
Aucune donnée disponible sur ce produit.cutanée
lésions oculaires
Aucune donnée disponible sur ce produit.graves/irritation oculaire
sensibilisation respiratoire ou
Aucune donnée disponible sur ce produit.cutanée
mutagénicité sur les cellules
Aucune donnée disponible sur ce produit.germinales
cancérogénicité
Aucune donnée disponible sur ce produit.Toxicité reproductive
Aucune donnée disponible sur ce produit.toxicité spécifique pour
Aucune donnée disponible sur ce produit.certains organes cibles —
exposition unique
Aucune donnée disponible sur ce produit.toxicité spécifique pour
Aucune donnée disponible sur ce produit.certains organes cibles –
exposition répétée
Aucune donnée disponible sur ce produit.danger par aspiration
Aucune donnée disponible sur ce produit.Exposition répétée ou
Aucune donnée disponible sur ce produit.

prolongée

11.1.2. Mélanges

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.4. Informations toxicologiques

Propan-2-ol	Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 46600mg/m3 Voie orale chez le rat DL50: 4396mg/kg	Voie dermique chez le rat DL50: 12800mg/kg
-------------	---	--

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.5. Classe de danger

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.6. Critères de classification

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune donnée disponible sur ce produit.

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

11.1.10. Effets interactifs

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.11. Absence de données spécifiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.13. Autres informations

Aucun.

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propan-2-ol

Daphnies CE50/48h: 13299 mg/l

Poisson CL50/96h: 9640 mg/l

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas biologiquement.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun.

Informations supplémentaires

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Élimination du conditionnement

Containers must be recycled in compliance with national legislation and environmental regulations.

Informations supplémentaires

Aucun.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

14.1. Numéro ONU

UN number	Sans objet.
-----------	-------------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Sans objet.
--	-------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Sans objet.
--	-------------

14.4. Groupe d'emballage

	Sans objet.
--	-------------

14.5. Dangers pour l'environnement

	Sans objet.
--	-------------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Sans objet.
--	-------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

	.
--	---

ADR/RID

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

IMDG

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

IATA

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

Informations supplémentaires

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	Aucun.
--	--------

Informations supplémentaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 1 - Usage prévu. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'éclair). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limites d'inflammabilité). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Température d'auto-ignition). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Explosif). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Oxydant). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Pression de vapeur). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité de vapeur).
----------	--

DEMOUSTIQUEUR 042516-V-1

Révision 1

Date de révision 2012-09-27

Autres informations

	<p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limite d'explosivité, supérieure).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limite d'explosivité, inférieure).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Température de décomposition).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Vapour Flammability).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Seuil olfactif).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Groupe de gaz).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (TDAA).</p>
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	<p>R10 - Inflammable</p> <p>R11 - Facilement inflammable.</p> <p>R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>R34 - Provoque des brûlures.</p> <p>R36 - Irritant pour les yeux.</p> <p>R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>

Informations supplémentaires

	<p>Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.</p>
--	--